

COMPTE RENDU REUNION DU 25 OCTOBRE 2016

Présents : ROUX Michel, RULLIER Claude, COURAUD Annie, PICHON Sébastien, BOLLÉE Marie-Magdeleine, ARNAUDET Stéphane, BOUVARD David, DAGRÉOU Karl, DÉLIOT Magali formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : HARDY Françoise, GERARD Corinne, GASSEN Isabelle, GENEAU Virginie, HORN Jean-Claude

Absent : SICOT Guy-Marie

Mme BOLLÉE Marie-Magdeleine a été désigné comme secrétaire de séance.

Mme HARDY Françoise a donné pouvoir à M. ROUX Michel pour voter en son nom
Mme GERARD Corinne a donné pouvoir à M. ARNAUDET Stéphane pour voter en son nom
Mme GASSEN Isabelle a donné pouvoir à Mme COURAUD Annie pour voter en son nom
Mme GENEAU Virginie a donné pouvoir à Mme DÉLIOT Magali pour voter en son nom
M. HORN Jean-Claude a donné pouvoir à M. BOUVARD David pour voter en son nom

Ouverture de la séance du Mardi 25 octobre 2016 à 20H00.

1/ Transfert des biens sectionaux de Lauzerais à la commune:

Considérant que la commune a toujours entretenu les biens sectionaux de Lauzerais d'une contenance de 51a 86ca.

Considérant qu'aucun syndicat pour ces biens sectionaux n'a été créé, il y a possibilité d'un transfert autorisable par Mr le Préfet.

Une réunion publique pourra être tenue. Les membres du Conseil Municipal estiment nécessaire une consultation auprès des habitants de Lauzerais.

Le Conseil est favorable à l'unanimité pour l'adoption de cette délibération.

2/ Etude de filière d'assainissement non collectif et sondage pour la mise aux normes et extension de la salle polyvalente :

Au vu de la mise aux normes de la salle polyvalente pour les personnes à mobilité réduite, il est nécessaire de faire effectuer des travaux d'agrandissement pour l'insertion d'un bloc sanitaire.

Des devis ont été établis pour l'étude de définition de filière d'assainissement non collectif et une intervention de sondage de sol.

Montant des devis : Etude : Entreprise IMPACT : 500,00 € HT

Sondage : Entreprise DELIOT : 254,20 € HT

Le Conseil à l'exception de Mme DELIOT adopte les dépenses susvisées.

3/ Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de SAINTES : Mise en conformité avec les dispositions de la loi NOTRe :

Le Conseil vote à l'unanimité l'adoption des modifications statutaires de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

4/ Avenant avec la SMACL révisions contrats 2015 des risques statutaires agents de la CNRACL :

Un avenant n° 15 au contrat ALEASUR CNRACL pour les contrats des risques statutaires est nécessaire afin de réviser les cotisations des versements provisionnels de l'année 2015.

Montant provisionnel : 3427,93 €

Cotisation définitive : 3615,66 €

Le montant total à reverser à la SMACL se monte à 187,73 €

Le Conseil adopte à l'unanimité ce réajustement.

* Divers

La séance est levée à 22H50.